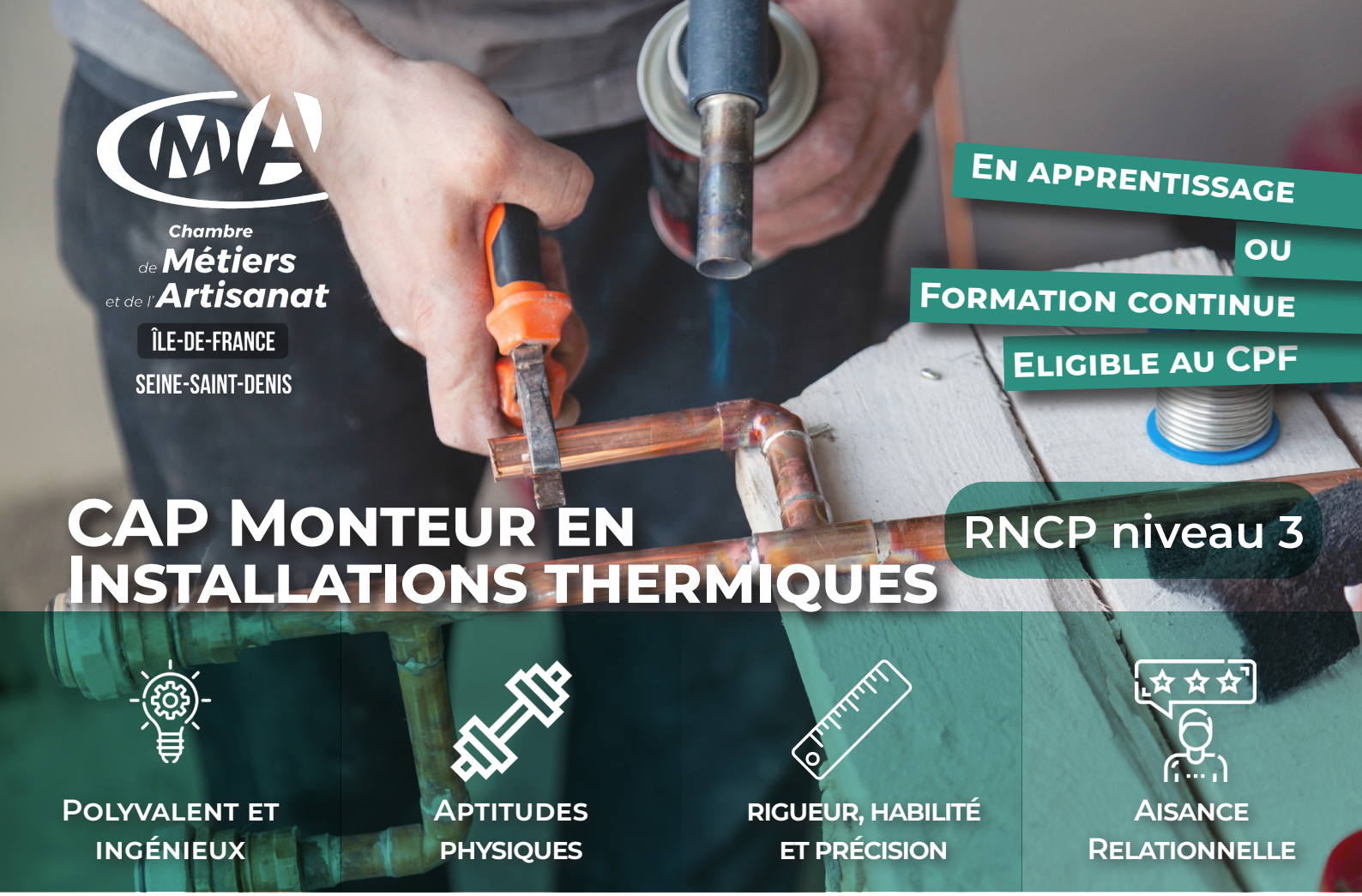

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
ÎLE-DE-FRANCE
SEINE-SAINT-DENIS

EN APPRENTISSAGE
OU
FORMATION CONTINUE
ELIGIBLE AU CPF

CAP Monteur en Installations Thermiques

RNCP niveau 3

POLYVALENT ET INGÉNIEUX

APTITUDES PHYSIQUES

RIGUEUR, HABILITÉ ET PRÉCISION

AISANCE RELATIONNELLE

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Implanter, équiper, fixer, raccorder des équipements sanitaires et aérauliques
- Mettre en service des équipements sanitaires et aérauliques
- Assurer la maintenance préventive et corrective d'équipements sanitaires et aérauliques
- Organiser et sécuriser son activité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- *Apprentissage : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables legaux / apprenant

Programme

Ce CAP est composé de sept blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : RNCP 30951

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Langue vivante obligatoire : anglais

Quelles conditions d'admissions ?

- Apprentissage : Être agé(e) de 15 ans et sortir de 3ème ou être agé(e) de 16 à 29 ans inclus
- Formation continue : Être titulaire d'un diplôme de niv. 3 ou équivalent

Rendez-vous sur notre site pour plus d'infos !

Modalités d'accès

- **Formation continue :** Préinscription sur le site web www.cma93.fr
- **Apprentissage :** Préinscription sur le site web www.campus93.fr
- En direct lors des JPO, salons ...
- Possibilité d'atelier d'accompagnement à la recherche d'entreprise ainsi que d'atelier de découverte
- Signature du contrat ou de la convention puis convocation à la formation

Modalités d'évaluations

- Examens finaux : épreuves écrites et orales
- L'ensemble des blocs doit être validé pour l'obtention du diplôme

Poursuite de formation

- CAP Monteur en installations sanitaires
- MC Technicien en Energies Renouvelables
- BAC PRO Aménagement et finition de Bâtiment
- BAC PRO Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques

Perspective professionnelle

- Monteur en installations thermiques qualifié
- Plombier
- Chauffagiste
- Ouvrier du second oeuvre

Durée et horaires

- CAP en 1 an
  Nous contacter préalablement
- CAP en 2 ans
- Horaires de cours entre 8h et 17h

Tarifs

- **Apprentissage :** Coût de la formation pris en charge par l'OPCO*. La formation exige du matériel à la charge de l'apprenti.
  *Hors coût du matériel individuel et de la tenue professionnelle
- **Formation continue :** Sur devis (nous consulter pour toute demande de prise en charge).

Nous mettons tout en oeuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Retrouvez-nous sur

WWW.CMA93.FR

WWW.CAMPUS93.FR

Chambre de Métiers et de l'Artisanat ÎLE-DE-FRANCE SEINE-SAINT-DENIS

CAMPUS des métiers et de l'entreprise

version 04/2022